

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

RÔLE TRIENNAL 2021-2022-2023
(1^{ER} EXERCICE FINANCIER)

Est par les présentes donné par le soussigné, en conformité avec les articles 73 et 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, que le **rôle d'évaluation foncière triennal** tel que préparé par les évaluateurs de la MRC de la Haute-Côte-Nord est maintenant déposé et servira à l'imposition 2021, 2022, 2023.

Quiconque veut prendre connaissance du rôle d'évaluation peut le faire au bureau de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer situé au 170, rue Principale aux heures habituelles d'ouverture.

Toute demande de révision des inscriptions au rôle d'évaluation, prévue par la section 1 du chapitre X, concernant le rôle, doit être déposée **avant le 1^{er} mai suivant**, au bureau de la MRC de la Haute-Côte-Nord sise au 26, rue de la Rivière, bureau 101, Les Escoumins au moyen de la formule à cet effet, et à en acquitter les frais prévus par le règlement, le cas échéant.

Donné à Portneuf-sur-Mer le 15 septembre 2020.

Le directeur général
et secrétaire-trésorière

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Simon Thériault", is positioned below the text of the official title.

Simon Thériault